

AGIL santé65+ Domicile

S'engager pour
la santé des
seniors à domicile

À partir de
57€
par
mois*

**GARANTIE
RESPONSABLE**

AGIL santé65+

Domicile

Le départ à la retraite est une étape importante de la vie. C'est le bon moment pour choisir votre couverture santé, afin de ne plus avoir à vous en préoccuper plus tard et ne pas vous retrouver en difficulté financière en cas de souci de santé.

Exemples de prestations spécifiques¹



Consultations médicales

Y compris téléconsultation, certificat médical obligatoire pour l'ouverture, la modification ou la reconduction d'une mesure de protection juridique d'un majeur.



Auxiliaires médicaux

Masseurs-kinésithérapeutes, infirmiers...



Pharmacie

Tout type de médicament, y compris la pharmacie non remboursée par la Sécurité sociale.

¹ Les prestations mentionnées dépendent du niveau de couverture et des options choisies.

Agil'santé 65+ Domicile, une complémentaire santé :

- > **Responsable** : respectant toutes les obligations des contrats dits « responsables »
- > **Experte** : conçue spécifiquement pour les seniors à domicile et leurs besoins en santé
- > **Personnalisable** : 5 niveaux de couverture au choix, à partir de 56,96€ par mois, pour s'adapter à vos exigences et à votre budget
- > **Évolutive** : pour vous accompagner quelle que soit votre situation
- > **Accessible** : adhésion au plus tôt le lendemain de la réception du dossier d'adhésion, sans questionnaire de santé



Hospitalisation

Soins et prothèses 100% Santé, forfaits équipements libres, consultations et radiologies, couronnes et bridges 100% Santé, prothèses dentaires.



Optique

Équipements 100% santé, forfaits équipements libres, forfait optique avec verres très complexes.



Appareillage

Audioprothèses 100% Santé, forfaits équipements libres, semelles amovibles sur-mesure, bas de contention, ceinture de soutien lombaire, fauteuils roulants...

Les services inclus dans votre garantie

Intégrance Assistance pour vous accompagner à tout moment



- Écoute et conseil : des conseillers sociaux sont à votre écoute pour vous orienter sur tous les sujets de la vie quotidienne.
- Téléconsultation : des médecins généralistes et spécialistes vous conseillent, diagnostiquent et envoient des ordonnances à distance si nécessaire.
- Assistance santé : des services d'aide à la personne sont déclenchés dans les situations difficiles (hospitalisation dès ambulatoire, oncologie, handicap, assurés aidants, protection juridique).
- 2^{ème} avis médical : des médecins reconnus pour leur expertise posent un 2^{ème} avis en cas de maladie grave ou de décision médicale importante.

Exemples d'assistance santé



Assurés aidants



Handicap



Hospitalisation



Protection juridique



Cancérologie



Espace personnel en ligne

Intégrance met à votre disposition un espace personnel pour suivre vos remboursements, faire une demande de prise en charge hospitalière, modifier vos coordonnées, déclarer un changement de situation familiale etc.



NOUS ACCOMPAGNONS
CEUX QUI AIDENT



Application mobile partagée pour le proche dépendant et l'aidant

Intégrance vous propose de bénéficier d'un accès offert et illimité à Tilia, un accompagnement personnalisé humain et digital via une application mobile vous permettant d'être rassuré et épaulé.

Les fonctionnalités : sollicitations illimitées auprès d'Intégrance Assistance, partage de l'application entre l'aidant, le proche dépendant et jusqu'à 3 personnes de confiance, agenda partagé, alerte lors du passage des prestataires au domicile, simulateur d'aides financières et sociales, fiches pratiques, guide des aidants.

PREVI*fil*



Prévention des chutes et maintien à domicile

Bénéficiez de Prévifil, un service d'écoute, d'aide et de téléassistance.

- Si vous avez plus de 75 ans* et que vous venez d'être hospitalisé, Intégrance vous prête gratuitement un appareil de téléassistance pendant 3 mois afin de sécuriser votre retour à domicile.
- Vous pouvez également souscrire un contrat Prévifil, par anticipation, sans attendre une hospitalisation. Dans ce cas, Intégrance vous offre un mois d'abonnement, l'envoi du matériel et la mise en service.

* cette option vous est également proposée si vous êtes âgé entre 70 et 74 ans et que vous avez été hospitalisé pendant 10 jours minimum.

Alain, 65 ans,
a choisi la garantie
Agil'santé 65+
niveau Initial
pour 63,70€ par mois.



BON À SAVOIR

Grâce à la Loi relative au droit de résiliation sans frais de contrats de complémentaire santé (Loi n° 2019-733 du 14 juillet 2019), le contrat actuel peut être résilié à tout moment dès lors que ce dernier a été souscrit il y a plus d'un an. Et ce, en toute simplicité : nous nous occupons des démarches à effectuer vis-à-vis de l'ancien assureur.



Restons en contact

www.integrance.fr

0 800 103 014

Service & appel
gratuits



*Montant actuel arrondi à l'euro supérieur.

L'adhésion du membre participant et de ses ayants droit (membres bénéficiaires) prend effet au plus tôt le lendemain de la réception par les services de la mutuelle Intégrance (siège ou agences) du dossier d'adhésion complet, dûment rempli et signé.

Intégrance - Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité, immatriculée au Répertoire SIRENE sous le n° 340 359 900. Siège social : 89, rue Damrémont - 75882 Paris cedex 18. Nouvelle adresse à partir du 1er janvier 2023 : 51, rue Paul Meurice - 75020 Paris. Toutes marques déposées. Photos : Adobe Stock. FLYAGD-09/22 - Concept. S.Mkg / Agence-Bolivie.fr - Imprimeur : Graph 2000. Document à caractère publicitaire - Document non contractuel. Ne pas jeter sur la voie publique.